

COMMUNE DE RIVIERE SUR TARN

Liste des délibérations examinées en séance du Conseil Municipal du 29 Juin 2026

Etaient présents : MM. CARRAT Christophe, SALSON Patrick, GRITTI Françoise, PORTALIER David, JULIEN Pierre, LOUBAT Dominique, SALGUES Joëlle, FONDANESCHE Laëtitia, JULIAN Lisa

Procuration : M. REDON Thierry à Mme FONDANESCHE Laëtitia, Mme MALIRAT Anaïs à Mme JULIAN Lisa

Excusés/absents : MM. BADAROUX Frédéric, COSTECALDE Lionel, SIGAUD Laëtitia, REGINATO Béatrice

Secrétaire de séance : Mme JULIAN Lisa

Administration et finances

- **Délibération n° 20260629-55 : Tarif horaire des prestations de services des agents communaux.** Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 20260629-56 : Révision des tarifs de cantine et de garderie.** Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 20260629-57 : Participation aux frais de l'école publique communale Marie Rouanet pour les communes n'ayant pas d'école sur leur territoire.** Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 20260629-58 : Cœur de village du Bourg - demande de Fonds vert pour la renaturation des espaces publics.** Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 20260629-59 : Fixation des tarifs des concessions dans les cimetières communaux.** Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 20260629-60 : Election des représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).** Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 20260629-61 : Acquisition foncière à Boyne pour la création d'un parking.** Approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

- **Antenne Orange Cellnex :** proposition d'acquisition de la parcelle par l'opérateur au tarif de 51 500 € (20 m2) alors qu'actuellement un loyer de 5 300 € est payé annuellement. Négociation à faire soit d'une vente à terme (durée = 2 mandats) soit de 55 000 €.
- **Communauté de Communes :** convention de mise à disposition à titre gratuit d'un espace destiné au stationnement d'un véhicule dédié au service de transport solidaire « Mio auto solidaire ». Prévu devant les ateliers communaux.
- **Dépôt de plainte pour dépôts sauvages de déchets :** un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie sera systématiquement effectué pour les dépôts sauvages de déchets hors containers ou non appropriés.
- **Opportunité d'acquisition foncière à Boyne (lieu-dit La Bouyssoune – contenance total 6350 m2 - tarif : 14 000 €) :** le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite. Pas d'intérêt pour la commune.
- **Rencontre avec M. Arnaud VIALA :** Monsieur le Maire informe que les Tranches 2 et 3 de Rivière-sur-Tarn (entrées côté Sud et Est) sont bien inscrites au plan quinquennal. Les études

pour l'avant-projet vont pouvoir débuter. Monsieur le Maire a également interpellé M. VIALA sur le manque de zones artisanales sur notre vallée. Il y a un besoin de zones Ux, notamment sur la commune, pour permettre aux artisans de s'installer. Les entrepreneurs en recherche d'un lieu d'installation sont invités à se faire connaître en mairie, afin de pouvoir appuyer une demande de révision du PLUi.

- **Chemin du Château de Peyrelade** : le revêtement a été refait mais nécessite un balayage. Une demande sera faite auprès de la Com Com compétente en la matière (voirie d'intérêt communautaire).
- **Sentier de l'Elzède** : une demande de nettoyage du sentier reliant la chapelle St Christol à Vignals a été faite auprès du PNRGC.
- **Voie verte** : le projet n'est pas abandonné mais à l'arrêt sur la partie Millau-Aguessac en raison de négociations complexes avec la SNCF. Dans le phasage du projet, tant que cette partie n'est pas réalisée, la tranche Aguessac – Le Rozier (11 000 000 €) ne pourra pas être engagée.

Séance levée à 19 H 50



Mairie de Rivière-sur-Tarn

Maison des Activités – 9 Route de Fontaneilles

12640 RIVIERE SUR TARN / Tel : 05 65 59 80 74

Site internet : www.rivieresurtarn.fr / E-mail : contact@rivieresurtarn.fr
